



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle salle de sport pour les apprentis du Centre professionnel du Nord vaudois

Le Conseil d'Etat, sous réserve de la décision du Grand Conseil, a adopté un crédit d'investissement de 3,6 millions relatif à la participation cantonale dans le projet de centre sportif « aux Isles », à Yverdon-le-Bains.

Le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil une demande de crédit d'investissement de 3,6 millions de francs. Ce montant représente la participation cantonale à la réalisation de la deuxième étape du Centre sportif « Aux Isles » dont le maître d'ouvrage est la Commune d'Yverdon-les-Bains.

Ce crédit permettra au Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) d'augmenter sa dotation en périodes d'enseignement du sport grâce à l'obtention d'une deuxième salle de gymnastique. La mise à disposition de la salle de sport est prévue pour le mois d'août 2012.

La synergie entre l'Etat de Vaud et la Commune permet également à la Ville d'Yverdon-les-Bains de bénéficier d'une infrastructure d'un niveau supérieur, en l'occurrence une salle triple apte à accueillir des manifestations sportives d'importance nationale avec mille places assises.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 avril 2012

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06

[Projet de décret - financement 2e étape centre sportif Aux Isles Yverdon](#)